

FICHE-MESURE

0B3 Information par les postes diplomatiques sur la situation et les mesures à l'étranger

Plan pandémie grippale

1B9 Suivi par les ministères de leurs indicateurs de situation

Validation : 13/10/2011

Ministère-pilote et rédacteur :
Ministère chargé des affaires étrangères et européennes

1. Objectifs

L'objectif est d'établir un tableau de bord du ministère des affaires étrangères et européennes de la situation des ressortissants français à l'étranger lors d'une pandémie grippale. Il s'agit également pour les postes de recueillir et de diffuser aux expatriés toutes les informations nécessaires.

2. Autres fiches en lien

/

3. Conditions de déclenchement et de levée de la mesure

Dès lors qu'une pandémie de grippe menace de se déclencher, le centre de crise du ministère des affaires étrangères et européennes (MAEE) a notamment pour mission de disposer en permanence d'un état de la situation dans les divers pays, et de le diffuser aux ministères et organismes concernés.

Sur place les postes diplomatiques doivent informer précocement les ressortissants français et leur donner des informations sur les comportements à adopter.

4. Questions à poser par le décideur

Quelles sont les informations ou les données qui peuvent être utiles :

- aux ressortissants français dans le pays ;
- aux responsables chargés, en France, de gérer la situation sanitaire ou d'organiser l'aide aux ressortissants à l'étranger.

5. Gradation possible en fonction de l'impact de la pandémie

/

6. Mode opératoire (porter une attention particulière aux questions de coordination interministérielle)

Les indicateurs de suivi sont liés notamment :

- **à la situation épidémique** dont la vitesse de propagation du virus grippal dans les zones touchées, l'évaluation du nombre de malades, des formes compliquées, des décès ... ;
- **aux mesures mises en œuvre par les autorités** dans les différentes zones touchées (mesures

- barrières, préparation de la vaccination...);
- **aux actions mises en places par les postes diplomatiques** vis-à-vis des expatriés ainsi qu'aux difficultés rencontrées ou prévisibles (y compris les actions de communication vers les expatriés, les touristes et les non-résidents) ;
 - **à la situation des postes diplomatiques** (état des stocks de produits de santé et équipements de protection, suivi des personnels, passage à un fonctionnement en mode dégradé...);
 - **au suivi épidémiologique de l'ensemble des ressortissants français** (nombre de personnes malades, nombre de vaccination réalisées, taux d'absences dans les écoles françaises...);
 - **à la situation générale de la communauté française** (inquiétudes, nombre d'écoles ou de centres culturels fermés...).

7. Outils juridiques

/

8. Circulaires et références documentaires

/

9. Indicateurs et contrôle d'exécution

/

10. Commentaires

/